VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charmante Maison élevée de terre.

Portant le Numéro Municipal 1915 rue Iberville (autrefois Douane), Entre les rues Roman et Prieur.

Louée à raison de seize dollars par mois, payable mensuellement.

Succession de Louisa Frances Whittaker, Epouse de Florville Foy.

No 66,503 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur Bureau No 813 rue Commune MERCREDI le 30 avril 1902, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, AUX BUREAU ET BOURSE No 813 RUE COMMUNE, ENTRE LES RUES CARONDELET ET BARONNE, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 mars 1902, pour le compte de la susdite succession, la propriété suivante à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No 244, borné par les rues Douane, Roman, Prieur et Bienville, désigné comme lot No 23 d'après un plan de C. A. Hedin, voyer, en date du 16 Janvier 1849 et déposé en l'étude de J. R. Beard, ancien notaire en cette ville, et mesure, d'après ledit plan, en mesure américaine, vingt sept pieds (27) de face à la dite rue Douane, par une profondeur de cent neuf pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles, étant une des deux propriétés achetées par la défunte Mme Louisa Frances Foy, née Whittaker, de James F. Johnson, d'après un acte passé pardevant M. V. Déjan, notaire public, le sept septembre, 1892, C. O. Bk 146, fol. 351.

Les améliorations consistent en une charmante résidence élevée de terre avec mansarde, le tout en bonne condition et en parfait état, ayant trois chambres [3], hall à l'étage inférieur, une chambre ainsi que cabinet dans la mansarde, une autre bâtisse attenant à la maison principale, avec deux chambres [2], une autre bâtisse dans le fond, avec une chambre, également citerne, lieux d'aisance, etc., portant le numéro municipal 1915, vieux numéro [379] rue Douane.

Termes et conditions— Un tiers ou plus comptant et la balance en un crédit de un et deux ans, représenté par les billets de l'acheteur, portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque sur la propriété vendue, la vente devant se faire par acte authentique et devant contenir toutes les clauses habituelles de garantie, 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des billets ou une partie des dits billets hypothécaires, ainsi que la clause de non aliénation, l'acquéreur sera tenu de tenir la propriété assurée jusqu'à parfait paiement du prix d'achat et d'assumer le paiement de la partie non expirée de la prime de l'assurance sur la propriété vendue et d'assumer en sus du montant de l'adjudication, les taxes de ville et d'Etat et de levée pour l'année courante de 1902, de faire un dépôt de dix pour cent entre les mains de l'encanteur, en sus du montant de son adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant M. V. Déjan, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Carleton Hunt, avocat

30 mars—30—avril 6 13 20 27 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Valeur

Dans le Premier District et dans la Paroisse St-Bernard,

Sur l'avenue Aycock, en face de la "CRESCENT CITY LIVE STOCK LANDING AND SLAUGHTER HOUSE COMPANY."

Maison élégante à deux corps de logis à un étage couverte en ardoises, Nos 1910 et 1912 Avenue Cleveland, entre les rues Roman et Prieur.

Jolie maison à un étage, couverte en ardoises.

Succession de Antoine Dandeus.

No 65,905—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear, Encanteur—bureau No 813 rue Commune—MERCREDI, le 16 avril 1902, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu et lu, en Cour en pleine séance, le 5 mars 1902, et signé en Cour en pleine séance le 11 mars 1902, par l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, et aussi en vertu d'un ordre de la même Honorable Cour, signé le 13 mars 1902, homologuant les délibérations d'une assemblée de famille convoquée le 12 mars 1902, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No quatre cent soixante sept (467) étant le No quatre (4), borné par l'avenue Cleveland (anciennement les rue Gasquet ou Jackson) et les rues Prieur, Palmyre et Roman; ledit lot était anciennement désigné comme le lot No neuf (9) de l'ilet No vingt sept [27] d'après un plan de Jos Pilié, voyer, le 1er mai 1840, déposé dans le bureau de D. C. McCay, ancien notaire en cette ville, ledit lot est contigu au lot no dix 10) sur ledit plan, et mesure vingt-sept [27] pieds de face à l'avenue Cleveland [anciennement la rue Gasquet ou Jackson] sur une profondeur de cent neuf pieds dix pouces et trois lignes [109' 10" 3'"] mesure américaine. Acquis par le défunt Antoine Dandeus par achat pendant la communauté du bien d'acquet qui existe entre lui et son épouse survivante, Madame Veuve Antoine Dandeus, de Francis Lacey, le 19 juin 1895, par acte pardevant H. P. Labatut, notaire en cette ville, enregistré dans le bureau des transferts No 158, folio 589.

Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage, couverte en ardoises ayant six chambres, une maison à un étage, couverte en ardoises, dans le fond, ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc., portant les Nos municipaux 1910 et 1912 avenue Cleveland.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Paroisse St Bernard, dans cet Etat, à peu près à trois milles de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par la lettre H, et forme partie d'une certaine portion de terre désignée par les lettres C. D., borné par l'avenue Aycock, la propriété de Lebeaud et les rues Levée ou Peters et Bienvenu; ledit lot de terre commence à une distance de deux cent quarante trois pieds neuf pouces (243' 9") du coin de l'avenue Aycock et de la rue Bienvenu et mesure soixante [60] pieds de face à l'avenue Aycock sur une profondeur de cent trente cinq pieds sept pouces (135' 7") entre lignes parallèles et égales. Le tout d'après un croquis fait par J. A. d'Hémécourt, daté le 30 juin 1874, annexé à un acte pardevant G. Legardeur, Jr., notaire à la Nouvelle-Orléans, le 3 juillet 1874. Etant la même propriété acquise par le défunt par achat de B. Beoubay, par acte pardevant J. R. Ducros, ancien notaire, à la paroisse St Bernard, le 29 mai 1882.

Les améliorations comprennent une jolie maison double à un étage couverte en ardoises, ayant galerie devant 6 chambres, 3 chambres de chaque côté, une cuisine en briques dans le fond ayant deux chambres, une chambre de chaque côté, citerne, lieux d'aisance, puits, etc., grand hangar dans le fond, et une grande allée d'environ 15 pieds de largeur de chaque côté de la maison.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an, garanti par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur les dites propriétés; les billets devront porter 8 0|0 d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'au paiement, ensemble avec toutes les clauses usuelles et coutumières; le transfert des polices d'assurance etc. L'acquéreur devra payer les taxes de l'année courante 1902, en sus du prix de l'adjudication et déposer avec l'encanteur, au moment de l'adjudication, dix pour cent de son enchère pour garantir la vente.

Actes de vente pardevant G. M. Bernett, notaire public, aux frais des acquéreurs.

16 mars—16 23 30—av 6 13 16

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.

Coin Douane et Royale.

Entrées pour toutes les courses étrangères.

Sims—

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Rémunératrices,

Avantageusement situées dans les Premier et Deuxième Districts,

Environnées de chars électriques, Eglises, Marchés, Ecoles,

Ainsi que tous les avantages et agréments, à proximité du centre de la ville, ainsi que des quartiers commerciaux.

Nos 1808, 1810 et 1812

Avenue Cleveland, entre Roman et Derbigny, maison double, couverte en ardoises, à un étage, ainsi qu'une maison simple couverte en ardoises. Le tout loué à raison de quarante cinq piastres par mois, payable mensuellement.

Numéros 2228, 2230 et 2232 Rue Bienville ainsi que les Nos 222, 224 Rue North Miro, formant l'encoignure des rues North Miro et Bienville. Superbe maison, divisée en cinq locations, le tout loué à raison de cinquante-quatre piastres par mois, payable mensuellement.

No 817 RUE DECATUR,

entre Ste Anne et Madison, vis à vis du Marché Français, loué à bail jusqu'au 14 février 1903, avec privilège d'un an de plus à raison de $480 par an, payable $40 mensuellement.

Nos 1225, 1227 RUE Ste ANNE,

entre les rues St Claude et Tremé, magnifique maison à un étage, couverte en ardoises, avec mansarde, à deux corps de logis, louée à 15 piastres par mois, chaque côté, le tout à $30 par mois, payable mensuellement.

Nos 919 — 921.

Rue Claiborne, entre Dumaine et St Philippe. Belle propriété à un étage avec mansarde à deux locations.

No 919 Loué à raison de seize dollars et No 921 à raison de douze dollars par mois. Le tout ensemble soit vingt huit dollars par mois payable mensuellement.

Nos 1731 et 1733.

Rue Palmyre, encoignure de la rue Derbigny. Maison élégante à deux étages couverte en ardoises.

Loué à raison de quinze dollars par côté soit trente dollars par mois. Le tout ensemble payable mensuellement.

Succession de Henry Nisier.

No 66,932—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR SPEAR et ESCOFFIER — Placide J. Spear, encanteur — Bureau No 813 rue Commune — MERCREDI, le 30 avril 1902, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur Bureau et Bourse, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 24 mars 1902, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No quatre cent trente sept (437), borné par l'avenue Cleveland [anciennement la rue Gasquet ou Jackson], Palmyre, Roman et Derbiny, désignés par les numéros huit et neuf [8 et 9] de l'ilet No vingt quatre [24] d'après un plan de Joseph Pilié, voyer, daté le 1er mai 1840, et déposé dans le bureau de David L. McCay, ancien notaire en cette ville; les dits lots sont contigus et mesurent chacun en mesure américaine vingt sept (27) pieds de face à l'avenue Cleveland, anciennement Gasquet, sur une profondeur de cent neuf pieds dix pouces et trois lignes (109' 10" 3'") entre lignes parallèles, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant désignées par les numéros municipaux 1808, 1810, 1812, avenue Cleveland. Etant la même propriété acquise par Henry Lisier par achat de Thomas Bailey, Jr., par acte pardevant Charles V. Foulon, ancien notaire, à la ville de la Nouvelle-Orléans, le 10 mai 1884, enregistré dans le Bureau des transferts de cette ville, dans le livre No 119, page 468. D'après un acte de rectification du nom de famille pardevant C. V. Foulon, ancien notaire dans cette ville, daté le 13 juin 1884, enregistré dans le Bureau des Transferts de cette ville, dans le livre No 118, folio 629, il paraît que le nom correct de l'acquéreur était Henry Nisier et non Henry "Lisier." Les améliorations comprennent une élégante bâtisse, récemment construite, couverte en ardoises, désignée par les Nos 1808 et 1810 avenue Cleveland ayant cinq chambres, citerne, lieux d'aisance, etc, de chaque côté, louée $15 chaque côté et aussi une maison à un étage récemment construite, couverte en ardoises, désignée par le No 1812 avenue Cleveland, ayant 5 chambres, lieux d'aisances, citerne, etc, louée $15 par mois, faisant un total de $45 par mois.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No deux cent soixante dix sept [277] bornés par les rues Bienville, Douane, Miro et Galvez, désignés par les numéros huit et neuf [8 et 9] et mesurent, chacun, vingt huit pieds 6 pouces [28' 6"] de face à la rue Bienville sur une profondeur de cent huit pieds [108']; le lot numéro neuf [9] formant l'encoignure des rues Bienville et Miro. Les bâtisses et améliorations de la propriété ci-dessus décrite sont désignées par les numéros municipaux 2228, 2230, 2232 rue Bienville et 222 et 224 rue Nord Miro. Etant la même propriété que Henry Nisier a acquise par achat de John Henry Rahders par acte pardevant Jules F. Meunier, notaire public, le 20 mars 1889, enregistré dans le bureau des transferts de cette ville, dans le livre No 128 folio 725.

Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage, couverte en ardoises, à trois corps de logis, le coin duquel est occupé par une épicerie et buvette, contenant en tout six chambres, citerne, lieux d'aisance, etc. louée $20 par mois et désignée par le No 2232 rue Bienville; les Nos 2228 et 2230 rue Bienville contiennent chacun 4 chambres, citerne, lieux, etc., chacun loué $8.00 par mois, et les Nos 222-224 rue Derbigny est une maison double à un étage, couverte en ardoises, ayant de chaque côté 4 chambres, citerne, lieux, etc., louée chaque côté $9.00 par mois, faisant un total de $54 par mois pour toute la propriété

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No vingt trois (23), borné par les rues Decatur [anciennement Levée], Chartres, Ste Anne et Madison, désigné par le numéro cent un [101] mesurant vingt deux [22'] pieds [2"] pouces de face à la rue Decatur [anciennement Levée] sur une profondeur de soixante pieds trois pouces (60' 3") Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant désignées par le numéro municipal 817 rue Decatur. Etant la même propriété acquise par Henry Nisier par achat de Baptiste Lapore, par acte pardevant Ch J. Theard, notaire en cette ville le 28 août 1895 enregistré au bureau des transferts dans le livre No 157, folio 694.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages le rez-de-chaussée occupé par une maison de commission et les étages supérieurs divisés en appartements, une bâtisse en briques à deux étages dans le fond contenant 4 chambres, citerne, hydrant, lieux d'aisances, etc, vendue sujet au bail expirant le 14 février 1903 à raison de $480 par an payable $40 par mois mensuellement, avec le privilège d'un an de plus

4° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le deuxième district de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 137, borné par les rues Ste Anne, Dumaine, St Claude et Nord Liberté [anciennement Tremé], désigné par la lettre H, d'après un croquis de J. A. d'Hémécourt, député voyer de la ville, daté le 10 février 1879, annexé à un acte de vente par la succession de Romain Brugier à la veuve de Romain Brugier pardevant Felix Grima, ancien notaire en cette ville le 16 avril 1879, d'après ledit croquis le dit lot mesure quarante deux pieds huit pouces (42' 8") de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de quatre vingt six (86') sur la ligne vers la rue St Claude, et une profondeur sur la ligne vers la rue Nord Liberté [anciennement Tremé] de soixante sept pieds (67') à laquelle profondeur ledit lot rétrécit à angle droit sept pieds dix pouces (7' 10") duquel point il a une seconde profondeur de dix neuf pieds (19') et il mesure trente quatre pieds dix pouces (34' 10") de largeur sur la ligne du fond.

Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant désignées par les numéros 1225-1227 rue Ste-Anne, qui portaient les vieux numéros 199 et 201 rue Ste-Anne. Etant la même propriété que Henry Nisier a acquise par achat de Natale Maestri par acte de vente pardevant Charles J. Théard, notaire public en cette ville, le 29 juillet 1897, enregistré dans le Bureau des Transferts de cette ville dans le livre No 163 fol 749. Les améliorations comprennent une très élégante maison double à un étage avec mansarde couverte en ardoises, avec façade en briques, salons avec portes à coulisses, une chambre dans la mansarde et 2 cabinets de chaque côté, une cuisine en briques à deux étages dans le fond ayant en tout cinq chambres, citerne, etc., louée $15 chaque côté, faisant un total de trente dollars par mois, payable mensuellement.

5° Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 434, borné par les rues Palmyre, Cleveland, autrefois Gasquet, Derbigny et Claiborne, formant l'encoignure des rues Palmyre et Derbigny, ayant en mesure américaine, vingt cinq pieds [25] de face à la rue Palmyre sur une profondeur de quatre vingt un pieds sept pouces [81' 7"] entre lignes parallèles et face à la rue Derbigny, lesquelles bâtisses et améliorations sont désignées par les numéros municipaux 1731 et 1733 rue Palmyre, étant la même propriété acquise par Henry Lisier de Jules Lassère d'après un acte passé pardevant Charles V. Foulon, ancien notaire public en cette ville en date du 6 avril 1882 enregistré au Bureau d'aliénations de cette ville dans le livre No 117 folio 219, d'après un acte de rectification du nom de famille, passé pardevant C. V. Foulon, ancien notaire public en cette ville, en date du 13 juin 1884, enregistré au Bureau des Aliénations de cette ville, dans le livre No 118, folio 629, il paraît que le véritable nom de l'acheteur était Henry Nisier et non pas Henry Lisier

Les améliorations comprennent une magnifique résidence à deux étages, couverte en ardoises, à deux corps de logis, ayant 3 chambres avec palier au rez de chaussée ainsi que 3 chambres avec palier au second étage, citerne, hangar, cabinet d'aisance à chaque côté. Loué à raison de quinze piastres par mois, pour chaque côté, ou trente piastres par mois pour le tout.

6° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 207, borné par les rues Claiborne, Derbigny, St Philippe et Dumaine, désigné par le numéro deux de l'ilet C, sur un plan de Joseph Pilié, voyer de la ville, en date du 15 mars 1832, déposé pour référence dans le bureau de Louis T. Caire, ancien notaire public dans cette ville, lequel lot mesure, en mesure française trente-neuf pieds huit pouces huit lignes [39' 8" 8'"] de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de cent vingt pieds [120'] et quarante pieds un pouce et une ligne [40' 1" 1'"] de largeur dans le fond sur la ligne qui sépare le dit lot du lot No 11 borné sur un côté par le lot No 3 et sur l'autre côté par les lots Nos 1, 16 et 15. Les bâtisses et améliorations étant désignées par les numéros municipaux 919-921 avenue Nord Claiborne. Etant la même propriété acquise par Henry Nisier, par achat de Marie Mathilde Lambert veuve de Charles Antoine Philippi, par acte pardevant Charles J. Théard, notaire en cette ville le 2 février 1899 enregistré dans le bureau de transferts de cette ville dans le livre No 174, folio 168 Les améliorations comprennent une très élégante maison à un étage avec mansarde, couverte en ardoise ayant au rez de chaussée six chambres et une galerie et deux chambres et deux cabinets dans la mansarde, une bâtisse à deux étages dans le fond avec 4 chambres; citerne, hydrant, lieux d'aisances etc. Un côté est loué $16 et l'autre côté $12 faisant un total de $28 par mois payable mensuellement.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un ou à un et deux ans de crédit, au gré des acquéreurs, en billets portant six (6) pour cent par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à paiement garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, l'acte de vente devra contenir la clause de non aliénation et de vente sans estimation et cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente, les acquéreurs devront assurer les améliorations pour un montant égal à la portion de crédit et transférer la police aux porteurs des billets, et d'assumer de payer en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1902, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication, les acquéreurs n'auront droit aux loyers qu'à partir du jour du passage des actes de vente.

Actes de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire aux frais des acquéreurs, incluant les timbres de Revenu.

Chas. T. Claiborne, avocat.

30 mars—30— av 6 13 20 27 30

POSITIVEMENT SANS LIMITE.

Vente pour opérer un partage entre divers héritiers.

No 834 rue Orléans. Résidence en briques à deux étages, avec mansarde. Louée $28 75 par mois.

No 830 et 832 rue Orléans. Maison en briques à un étage. Loué $32 50|100 par mois.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 813 rue Commune—MERCREDI, le 16 avril 1902, à midi, il sera vendu à LEURS BUREAUX ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne:

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Orléans, St-Pierre, Bourbon et Dauphine, mesurant 30 pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur de 71 pieds.

Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages ayant 2 chambres, 2 cabinets à chaque étage et 2 chambres, 2 cabinets dans la mansarde, aussi une cuisine en briques à deux étages dans le fond, ayant 3 chambres à chaque étage, lieux d'aisances etc., connu par le numéro municipal 834 rue Orléans, louée $32 50 par mois.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Orléans, St Pierre, Bourbon et Dauphine, mesurant 30 pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur de 71 pieds. Les améliorations comprennent une maison en briques à un étage, ayant 4 chambres, galerie dans le fond et 2 cabinets; une bâtisse à deux étages dans le fond, ayant 4 chambres; citerne, puits, hydrant, etc. Louée $28.75 par mois, connue par les Numéros 830 et 832 rue Orléans.

Ces propriétés sont situées qu'à six ilets de la rue du Canal, sont à proximité du Marché Français, la Cathédrale St-Louis, l'école St-Philippe, les chars électriques et toutes les autres commodités.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, la balance à un crédit de un et deux ans, pour billets portant hypothèque spéciale avec privilège de vendeur sur la propriété vendue, portant 8 0|0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et toutes les autres clauses de sécurités habituelles dans les actes de vente. Les acquéreurs devront payer, en sus du prix de l'adjudication, les taxes pour l'année 1902, et faire un dépôt de 10 0|0 sur le montant de l'adjudication avec l'encanteur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire public, aux frais des acquéreurs.

5 avril—6 13 15 16

E. Jonas et Compagnie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Commerciale dans le Deuxième District, Nos 136 et 138 rue Chartres, entre les rues Canal et Douane.

Dans l'affaire de la mineure, Sophie Sugg—No 39,531.

CONFORMEMENT à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 11 mars 1902, je vendrai à la Bourse No 808 rue Union, SAMEDI, le 19me jour d'avril 1902, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite—

Une certaine portion de terre située dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans, sur la rue de Chartres, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Dorsière, Canal et Douane, laquelle portion de terre mesurant 22 pieds 1 pouce de face à la rue Chartres sur 65 pieds 3 pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, comprenant une bâtisse en briques à quatre étages connue comme les Nos 136 et 138 rue Chartres.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant et la balance à l'option de l'acquéreur en un et deux ans avec 7 0|0 d'intérêt, garanti par hypothèque, avec toutes les clauses usuelles L'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1902 et payer pour l'acte de vente pardevant John B. Fisher, Esq., notaire; 10 0|0 comptant doit être déposé au moment de la vente.

EDWARD JONAS, encanteur.

16 mars—16 23 30—avril 6 13 19

VENTES A L'ENCAN.

E. Curtis.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 66,917—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

SUCCESSION DE Mme ABI BURNS.

PAR E. CURTIS, Encanteur — Bureau 629 rue Commune—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, l'Hon. Geo. H. Théard, juge, daté et signé le 3 avril 1902, et à moi adressé, je procéderai de vendre SAMEDI le 19 avril, à 11 heures A. M., à la Bourse de Curtis 629 rue Commune, Un lot de propriétés mobilières, dans l'affaire ci dessus, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions: Comptant.

6 av—6 13 17 18 19

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Welsh et femme

No 60,615—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JACOB A. REINACH — Encanteur—Bureau No 616 Allée Commerciale, Le JEUDI, 1er mai 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite cour, Division B, daté et signé le 21 mars 1902, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Bourg de Milneburg, dans cette paroisse, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant le numéro cinq de l'ilet cent trente cinq, sur un plan dressé par L. Bringier, voyer général, le 16me jour de mai 1831, laquelle copie est annexée à un acte passé pardevant F. Percy notaire, le 13me jour de mai 1846, ledit lot mesurant, en mesure française soixante pieds de face à la rue des Champs-Elysées, sur une profondeur de cent vingt pieds et façade à la rue Frankfort.

Conditions—Comptant; un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication; l'acquéreur devant payer les taxes d'Etat et de ville de 1902, en plus et au dessus du prix de l'adjudication; l'acte de vente pardevant Robert J. Maloney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 mars—30— av 6 13 20 27 à date

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE Du Premier District.

Deux Cottages Simples.

Nos 2020 et 2022, rue Poydras.

Entre les rues Prieur et Roman.

VENTE EN PARTAGE.

Dans l'affaire de George Martin et als, vs John Martin, un absent.

No 66,540 — Cour Civile de District, Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—Le JEUDI 8 mai 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 20 mars 1902, et signé le 20 mars 1902, par l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, borné par les rues Poydras, Lafayette, Prieur et Roman, désigné comme lot 15, de l'ilet No 2, et mesurant trente pieds deux pouces et une ligne de face à la rue Poydras, vingt neuf pieds dix pouces et une ligne de largeur sur la ligne du fond le divisant du lot No 6 dudit ilet; par une profondeur de cent douze pieds, cinq pouces et cinq lignes sur la ligne le divisant du lot 14, et cent quatorze pieds huit pouces sur la ligne le divisant du lot No 16 dudit ilet.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 et les timbres du revenu intérieur; devant faire un dépôt comptant de vingt pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant E. L. Weil, notaire, Hennen Building, aux frais de l'acquéreur. Jos. Lautenschlaeger, avocat pour les plaignants. G. V. Soniat avocat pour l'absent.

6 avril—6 13 20 27—mai 4 7 8

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry Herzog et femme, consolidée.

No 63,064—Cour Civile de District.

2 Vaches, Wagon, Charrette, Meubles, Charrues, Châssis de Jardin, etc.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur — le SAMEDI, 12 avril 1902, à 4:30 heures p. m., sur les lieux, aux encoignures du Chemin Gentilly, des rues Touro et Caton, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 13 février 1902 et signé le 19 février 1902 par l'Hon. Fred. D. King, Division B, juge de la sus-mentionnée Cour, et dans l'affaire ci-dessus intitulée, à l'enchère publique, il sera vendu—

Les effets mobiliers sus-mentionnés d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

10 av—10 11 12

Jas. A. Brennan et Fille.

UN LOT DE TERRE A MANDEVILLE.

Succession de Joséphine De Bergue, veuve de Joseph Alexandre Dullepre—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D—No 65,184.

Il sera vendu à l'enchère publique MARDI, le 29 avril 1902, la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 31 juillet 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le lot No 1, ilet 13, village de Mandeville, mesurant 60 pieds sur 180 pieds, plus ou moins

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en billets payables en un an garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement; les taxes de 1902 devant être payées par l'acquéreur; un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

27 mars—27—avril 2 9 16 29

AVIS AUX CREANCIERS.

William R. Betts versus The Magne Cement and Paint Co. Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62 528—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire et final présenté par Lucien E. Lyons, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL Greffier. Benjamin Ory, avocat.

5 av—5 9 14

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Portion de Terre de Choix, Subdivisée en Huit Beaux Lots,

Sur la rue Onzaga, entre les rues Galvez et Johnson.

Succession de Félicité Loubié, veuve de Pierre Guéno.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune, — JEUDI, le 8 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 1er avril 1902, in re succession de Félicité Loubié, veuve de Pierre Guéno, (dossier 66,994) il sera vendu à l'enchère publique:

Huit lots de terre dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Onzaga, Galvez et Lapeyrouse et mesurant comme suit: le lot No 1 mesurant 28' 7" 2'" à la rue Johnson, 72' 6" à la rue Onzaga, 88' 6" de l'autre côté, sur 78' 11" sur la ligne du fond Le lot No 2 mesurant 31' à la rue Onzaga, 79' 11" sur la ligne le séparant du lot No 1, et 102' sur la ligne le séparant du lot No 3, sur 37' 8" sur la ligne du fond. Le lot 3 mesurant 31' de face à la rue Onzaga, 102' sur la ligne du lot 2, 123' 9" 1'" sur la ligne du lot 4, et 37' 8" sur la ligne du fond. Le lot 4 mesurant 31' de face à la rue Onzaga, 123' 9" 1'" entre lignes parallèles et 31' sur la ligne du fond. Le lot 5 mesurant 31' 3" de face à la rue Galvez; 132' 6" 5'" sur la ligne du côté droit; 132' 6" 5'" sur la ligne le séparant du lot 6, et 31' 3" sur la ligne du fond. Le lot 6 mesurant 31' 3" à la rue Galvez, 132' 6" 5'" sur la ligne du lot 5, 132' 6" 5'" sur la ligne du lot 7, sur 31' 3" sur la ligne du fond. Le lot 7 mesurant 31' 3" sur la rue Galvez, 132' 6" 5'" sur la ligne du lot 6, 132' 6" 5'" sur la ligne du lot 8, et 31' 3" sur la ligne du fond. Le lot 8 mesurant 30' 0" 1'" sur la rue Galvez; 132' 6" 5'" sur la ligne du lot 7; 132' 6" 5'" sur la rue Onzaga, et 30' 0" 1'" sur la ligne du fond.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a payable en un et deux ans garanti par lien et privilège du vendeur, contenant les clauses usuelles de non-aliénation, avec 8 0|0 d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement.

Actes de vente et les timbres des E.-U., aux frais des acquéreurs pardevant Fred Deibel, notaire. Un dépôt de 10 0|0 requis au moment de l'adjudication.

6 av—6 13 20 27—mai 4 8

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

Une Excellente Résidence

A deux étages, No 1240 avenue de la Louisiane, coin Chestnut

Succession de Inez R. Luce, femme de Eugène J. Hornot.

No 65,616 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, JEUDI, le 1er mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé le 25 mars 1902, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 274, borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Delachaise, Chestnut et Camp, ledit morceau ou portion de terre formant l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue Chestnut, désigné par la lettre A, et mesurant 51 pieds 9 pouces de face à l'avenue de la Louisiane sur 125 pieds de profondeur et façade à la rue Chestnut ledit morceau ou portion de terre étant composé, des lots originaux Nos 9 et 10 et ledit lot A, est désigné sur un devis de certificat, d'arpentage fait par C. V. Labbasse, voyer, daté le 16 février 1893 et est annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, ancien notaire en cette ville, en mars 1895.

Les améliorations comprenant une excellente résidence en bois à deux étages couverte en ardoises retirée de la banquette, avec jolie barrière en fer sur le devant, contenant galerie sur la façade et dans le fond, 8 chambres, vestibule en haut et en bas, bain, office, pelouse gaz, citerne, etc. dans la cour, la maison est en bon état.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1902 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Acte de vente pardevant J. Zach. Spearing, notaire, incluant tous les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Wm Mc L. Fayssoux, avocat

30 mars—30—av 6 13 20 27—mai 1

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de George C. Bohne.

No 65,046 — Division C—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District dans l'affaire ci dessus intitulée, ledit ordre daté et signé le 2 avril 1902, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 Baronne, MARDI le 15 avril, à midi: trente actions du stock capital de la "Smith Brothers Company Limited," représentées par deux certificats aux noms de Georgina Bohne et Ernest Lee Bohne, enfants mineurs de George C Bohne, chacun pour 15 actions respectivement et une action du stock capital de la "Eureka Homestead Society," représentée par deux certificats aux noms de Georgina Bohne et Ernest Lee Bohne, enfants mineurs de George C. Bohne, chacun pour 1|2 action respectivement.

Conditions—Comptant.

J. L. ONORATO. Encanteur, 303 rue Baronne.

4 avril—4 6 13 15

Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

UN BON "HOME" SUR Trois Lots de Terre No 7927 Avenue St-Charles,

Entre les rues Short et Washington

Succession de Placide F. Reynes.

No 66,789—COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION D.

MARDI, le 6 MAI 1902.

PAR ED. CURTIS, encanteur— Bureau No 846 rue Commune—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 31 mars 1902, et à nous adressé dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, MARDI, le 6 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier—

Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent, situés dans le Septième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue St-Charles, les rues Short, Hampson et Washington; lesdits lots sont désignés par les numéros un, deux et trois dans l'ilet 22 R.; lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à l'avenue St Charles sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de ville de 1902; aussi l'acte de vente devant être passé pardevant Andrew H. Wilson, notaire, aux frais de l'acquéreur.

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs 846 rue Commune.

3 av—3 6 13 20 27—mai 4 6

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Sixième District

Portant le No 2314 rue Delachaise, entre les rues St David et St André.

Security Building and Loan Association vs Joseph Burns et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 67,300 En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le premier district de cette ville, JEUDI, 15 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le sixième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Delachaise, Foucher, St David et St André, désigné comme lot No quatre de 11 et No 52, et mesurant trente pieds six pouces et cinq lignes de face à la rue Delachaise, trente pieds sept pouces et une lignes de face à la rue Foucher et cent trente-deux pieds un pouce et une ligne sur la ligne du lot No trois et cent vingt neuf pieds huit pouces sur la ligne du lot No cinq dudit ilet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Buck, Walshe et Buck, avocats pour la plaignante.

11 avril—11 18 25—mai 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de valeur du Deuxième District.

Portant le numéro municipal 621 de la rue Toulouse, entre les rues Royale et Chartres.

Security Building and Loan Association vs Joseph Klair.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,318—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Royale, St Pierre et Chartres et mesurant vingt huit pieds six pouces de face à la rue Toulouse, incluant le mur en commun avec le voisin, sur une profondeur de cent quatre vingt pieds; ladite propriété mesurant d'après ledit devis fait par P. A. D'Hémécourt, daté Nouvelle Orléans le 19 juillet 1896, trente et un pieds trois pouces et deux lignes de face à la rue Toulouse, sur cent quatre vingt treize pieds un pouce et sept lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, M. A.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Buck, Walshe & Buck, avocats pour la plaignante.

11 avril—11 18 25—mai 2 9 15

VENTES PAR LE CONSTABLE

Premiere Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

C. N. Maestri Furniture Co., Lt'd, vs Sam Stokes

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 122 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé je procéderai vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 21me jour d'avril 1902, à 11 heures a. m.

Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus.— CHAS R. KENNEDY Constable.

11av—11 14 21

J. W. Dillingham vs Ernest & Co., Limited

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 7368—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 615 et 617 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, LUNDI, le 14me jour d'avril 1902, à 11 heures A. M. Le contenu d'un grand magasin de livres et de papeterie.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

CHAS R. KENNEDY, Constable.

5 av—5 11 14

Mlle Elizabeth Lynch vs Robert Atkens.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 8,615—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 11me jour d'avril 1902, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau Conditions: Comptant—CHAS. R. KENNEDY, Constable.—Theo. G. Spitsfaden, avocat pour la plaignante.

2avril—2 7 11

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Corinne Chapeu, femme de L. H. Mazerat.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 65,161—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte, présenté par L. Herbert Mazerat, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. H. F. Loeber, avocat.

11 av—11 15 20

Succession de Mme Veuve Elizabeth Kempke ou Kemke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 67,484—Division D — Attendu que Frederick G. Kuntz, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Veuve Elizabeth Kompke ou Kemke, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. —Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier. Jno. B. Fisher, avocat.

11 av—11 15 20

Succession de Alexander Goff.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 67,270—Division A — Attendu que Charlotte Abanda, veuve de Alexander Goff, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alexander Goff, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour — THOMAS CONNELL, Greffier —John N Ogden, avocat.

9 avril—9 13 18

Succession de Margaret Haney, femme de George Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 67,406— Division E — Attendu que George Smith a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Margaret Haney, femme de George Smith, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Felix J. Puig, avocat.

9avril—9 13 18

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée et attrayante du Sixième District.

Portant le No Municipal 1604 rue Milan, encoignure de la rue Pitt.

Excellent voisinage.

Oscar Schreiber vs Dennis J. Dunn.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 67 299—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 386 autrefois ilet No 63, borné par les rues Milan, Pitt et Berlin, et l'avenue St Charles, désigné comme lot A et mesurant cinquante pieds de face à la rue Milan par soixante quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles en mesure américaine, lequel dit lot A est composé des parties des lots originaux Nos 15 et 16 ainsi qu'il est démontré sur un devis par A. G. Blanchard député-voyer de ville, daté le 1er mars 1886 et annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, ancien notaire en cette ville, le 16 mars 1886

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

James J. McLoughlin, avocat pour le plaignant.

11 avr—11 18 25—mai 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Sixième District.

Portant les Nos municipaux 1129 et 1133 rue Jena, entre les rues Colisée et Chestnut.

The Teutonia Loan and Building Company vs Mme Catherine Cronan et son mari, l'autorisant.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 67,135.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le premier district de cette ville le JEUDI, 8 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations etc. qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 290 borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Colisée et Chestnut, désignés comme lots Nos 23 et 24 sur un plan annexé à un acte de dépôt daté le 5 avril 1866 pardevant S. Magner, ancien notaire, d'après lequel les dits lots sont contigus et mesurant chacun vingt huit pieds quatre pouces de face à la rue Jena sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart et Kernan, avocats pour la plaignante

5 avril—5 7 11 18 25—mai 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Formant le coin des rues Esplanade et Dorgenois et Dorgenois et Quartier.

Bâtisses portant le No municipal 2454 rue Esplanade.

Mme Mary C. Getman vs Mme Mary L. Harrison.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 67 262 - En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 8 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 87, lequel est borné par les rues Rocheblave, Quartier, Esplanade et Dorgenois, et mesurant soixante seize pieds de face à la rue Esplanade sur deux cent pieds de profondeur et faisant face à la rue Dorgenois, et s'étendant à travers ledit ilet de ladite rue Quartier, sur laquelle il y a une façade de soixante-seize pieds, ledit lot et portion de terre formant le coin des rues Esplanade et Dorgenois et les rues Dorgenois et Quartier.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

John T. Whitaker, avocat pour la plaignante.

4avril—4 11 18 25—mai 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Premier District.

Portant le Numéro municipal 841 rue Carondelet, entre les rues St Joseph et Julie.

Robert Upshur vs Irma Von Treskow et

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66,733— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, avril 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 2 borné par les rues Carondelet, Baronne, St Joseph et Julie, lequel lot est désigné par le No sur un plan de Richard Delafield, ingénieur, daté mars 1832, déposé en l'étude de G. Stringer, ancien notaire, et par le même numéro sur un plan de E. H. Springbeat, daté avril 1839, et mesurant vingt cinq (25) pieds de face à la rue Carondelet sur cent cinquante huit (158) pieds de profondeur, courant en arrière à une allée (26) vingt six pieds de largeur commune au dit lot et à d'autres; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Charles F. Claiborne, avocat pour le plaignant.

14 mars—14 17 21 27 — avril 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée de valeur dans le Sixième District.

Portant les numéros municipaux 717 et … rue Constantinople, entre les rues Constance et Laurel.

Mlle L. M. Clerc et al Wm. J. Salter, assigné (subrogé), vs Mme Appolonie Loge.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63,536— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 avril 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies et avantages y appartenant situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Constantinople et Austerlitz, désignés par les numéros cinq et six, dans l'ilet No 169; lesdits lots cinq et six sont contigus et mesurent chacun vingt huit pieds, dix pouces et … lignes de face sur la rue Constantinople et une profondeur de cent vingt pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Fred Adolph, avocat.

21mars—21 22 27—avril 4 11 18 24